



A41-WP/669

P/64

5/10/22

ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

RAPPORT DU COMITE EXECUTIF SUR LE POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

(Présenté par la Présidente du Comité exécutif)

Le rapport ci-joint sur le point 11 de l'ordre du jour a été adopté par le Comité exécutif.

Note.— Prière d'insérer la présente note en bonne et due place dans le dossier de rapport, après en avoir retiré la page de couverture.

Point 11 : Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2019, 2020 et 2021

11.1 À la huitième séance du Comité exécutif, le Président du Conseil a présenté un aperçu général des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2019, 2020 et 2021, ainsi que le rapport supplémentaire couvrant les six premiers mois de 2022.

11.2 Au cours de la présentation de l'aperçu par le Président du Conseil, le Comité exécutif a été informé que, durant la période à l'étude, le Conseil avait été particulièrement actif dans la consolidation des changements transformationnels et des réalisations de l'Organisation durant le triennat, pour ce qui est de tous les objectifs stratégiques et de toutes les stratégies de soutien de l'OACI, ainsi que dans le positionnement de l'OACI pour faire face de façon positive aux défis futurs. À cet égard, le Comité exécutif a noté les progrès réalisés par le Conseil de l'OACI en vue d'accroître la transparence dans ses travaux et d'apporter plus de souplesse et d'efficacité à ses méthodes de travail.

11.3 Le Comité exécutif a compris que les parties pertinentes du rapport annuel avaient fait l'objet de diverses notes de travail présentées par le Conseil à l'Assemblée. Il a aussi noté que le rapport annuel avait été diffusé à tous les États membres et qu'il peut aussi être consulté sur le site web public de l'OACI.